

020. Le SPAMMING

Voici la plaie de l'internet, ou comment polluer la démarche de l'internaute à moindres frais ? le *spam* – cette publicité non désirée mais combien envahissante et pénible pour le profane, appelée '*pourriel*' par nos amis canadiens – se glisse partout dans les messageries privées car c'est de l'argent gagné à bon compte sur notre dos. Eh oui, plus vous vous connecterez sur un site, marchand ou pas d'ailleurs, plus l'argent tombera dans l'escarcelle des grosses entreprises, Google notamment ! Évitez donc la connexion systématique ! Oeuvrez davantage hors ligne = *en offline*.

Quelques exemples vous permettent 'de ne pas tomber dans le panneau' parce que le spam engendre très souvent la piraterie, financière surtout. Suivre ces conseils n'est pas de trop. Quelques exemples ...

1.



Cher client :

Ce mail vous est envoyé en dernier avis, après plusieurs tentatives infructueuses de vous joindre sur votre numéro personnel.

En effet le 09/04/11 une erreur s'est produite lors des prélèvements de la mensualité effectué sur votre compte ce dernier était doublement débité de la somme de cinquante-neuf quatre vingt 59.80 € (29.90*2)

Pour une régularisation immédiate de votre situation, et le remboursement de la somme débitée vous devez remplir instamment le formulaire ci-dessous.

[connectez vous](#).

Merci pour votre compréhension.

dès réception de votre fiche nous vous contacterons sur le numéro que vous allez fournir.

Tout oubli, lors de la saisie des informations demandées aura pour conséquence le rejet automatique de votre formulaire et le non remboursement de la somme 58.80 €.

Notre service décline toute responsabilité juridique à défaut d'une réponse immédiate de votre part et aucune réclamation ne sera acceptée.

Service Client SFR neufbox et fixe
TSA 30144
94098 CRETEIL CEDEX


Dominique Delamarre
Directeur Service Client

2.



Cher client :

Ce mail vous est envoyé en dernier avis, après plusieurs tentatives infructueuses de vous joindre sur votre numéro personnel.

En effet le 01/05/11 une erreur s'est produite lors des prélèvements de la mensualité effectué sur votre compte ce dernier était doublement débité de la somme de cinquante-neuf quatre vingt 59.80 € (29.90*2)

Pour une régularisation immédiate de votre situation, et le remboursement de la somme débitée vous devez remplir instamment le formulaire ci-dessous.

Afin de mener à bien cette opération, et pour prévenir tout risque d'erreur, nous vous remercions donc de bien vouloir nous envoyer les informations demandées sur le lien ci-dessous .

[« Tout savoir sur votre facture »](#)

Merci pour votre compréhension.

dès réception de votre fiche nous vous contacterons sur le numéro que vous allez fournir.

Toute oubli, lors de la saisie des informations demandées aura pour conséquence le rejet automatique de votre formulaire et le non remboursement de la somme 58.80 €.

Notre service décline toute responsabilité juridique à défaut d'une réponse immédiate de votre part et aucune réclamation ne sera acceptée.

Service Client SFR neufbox et fixe
TSA 30144

3.



🔒 Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de son ou ses destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en avertir immédiatement l'émetteur et de détruire le message. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. L'émetteur décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été modifié, déformé, falsifié, infecté par un virus ou encore édité ou diffusé sans autorisation.

4.

Pour être sûr(e) de recevoir tous nos emails, merci d'ajouter newsletter@espacepaypal.com à votre carnet d'adresses email.
Si vous n'arrivez pas à lire cet e-mail, [suivez ce lien](#)



informations de compte PayPal :

Bonjour
Nous avons récemment déterminé que plusieurs ordinateurs sont connecté à votre compte.
Par conséquent, votre compte a été limité.
Pour revenir à votre compte PayPal, vous aurez besoin de mettre à jour vos informations de compte.

[Cliquez ici pour mettre à jour votre carte de crédit.](#)

Mise à jour des informations de compte, il est important parce qu'il nous aide à empêcher les fraudeurs de voler vos informations.
Cordialement,
PayPal

[Centre d'aide](#) | [Centre de sécurité](#)

S'il vous plaît ne pas répondre à cet e-mail. Il vous reste plus qu'à confondre l'ordinateur qui a envoyé et vous ne recevrez pas de réponse.

PayPal Email ID PP2659
Copyright © 2011 PayPal, Inc Tous droits réservés

5.

De : Mail Delivery System **A :** [REDACTED]
Objet : Undelivered Mail Returned to Sender

This is the mail system at host msfrf2206.sfr.fr.

I'm sorry to have to inform you that your message could not be delivered to one or more recipients. It's attached below.

adresse mél du destinataire

For further assistance, please send mail to postmaster.

If you do so, please include this problem report. You can delete your own text from the attached returned message.

The mail system

[REDACTED] host mx1.free.fr[212.27.48.6] said: 550 delivery rejected :
[REDACTED] (552 5.3.4 Error: message file too big) (in reply to end of
DATA command)

6.

<mailto:contact@free.fr>

[suivez ce lien](#). Pour un Sabonnement, utilisez ce lien [FreeBox](#)

Bienvenue chez Free!

Cher membre Free,
Il a été porté à notre attention que vos informations de facturation Freebox dossiers ne sont plus à jour. Cela vous oblige à mettre à jour vos informations. Veuillez bien vérifier vos informations, sinon sa se traduira à une suspension immédiate du compte.
Cliquez sur le lien ci-dessous et entrez vos informations de connexion sur la page suivante pour confirmer vos informations de facturation Freebox.

<https://subscribe.free.fr/login/connexion.pl?hid=kC2H.MWVhOGIM&id=12104605>

Note: Ceci est un troisième et dernier rappel vous invitant à accéder à votre formulaire de sécurité dès que possible, dans le cas contraire nous ne sommes pas responsables des débits inhabituels sur votre compte ou des utilisations inhabituelles des fonds du compte bancaire.

Cordialement

Qu'avez-vous remarqué dans ces pages web ?

1. D'abord, le libellé des textes est truffé d'incorrections, d'erreurs, de fautes de français. Bref, on s'aperçoit sans peine que le locuteur ne manie pas trop bien notre langue.
2. La disposition du message ne reprend pas tout à fait l'original auquel nous sommes habitués. La signature de l'auteur ne correspond pas vraiment à l'original, son titre est changeant, parfois erroné. On ressent la traduction automatique.
3. L'invitation à vous connecter est à rejeter absolument, et ce **dans tous les cas de figure** ! Faire glisser sur une adresse le curseur de la souris - **sans cliquer** - permet de vérifier sur le champ la véracité du lien, et par là même d'éviter la contamination éventuelle, en raison de méls divergents !
4. Vous pouvez fort bien effectuer un tri de vos courriels directement sur le webmail de l'opérateur ("mailbox"). Vous opérez la sélection des messages à supprimer et vous le faites savoir aussitôt à votre opérateur : soit supprimer, soit déplacer dans le dossier '*indésirables*'. Faites le ménage !
5. Il y a dans ces publicités mensongères la manière douce pour amener le client à « payer », en fait à se faire 'trousser' : **jamais vous ne devez donner sur le net et dans vos messageries, vos codes d'accès : ni le nom d'utilisateur, ni votre mot de passe** ! Les banques le répètent à l'envi : elles ne demandent en aucune façon de tels renseignements, ni par courriel, ni en conversation personnalisée ! C'est top secret !
6. Le plus sage est de se débarrasser de semblables messages, de les rejeter, de les supprimer aussitôt, sans toucher à quoi que ce soit ! Vous glissez la souris et vous agissez ! Même s'ils se glissent dans le répertoire « *Proscrire/Indésirables/En quarantaine/Liste noire...* » n'hésitez pas !
7. Une tactique consiste à se prémunir de ces 'pubs' en téléchargeant un programme antispam. Celui-ci – ex. *Vade-retro* - ne fait que rejeter dans un autre dossier – appelé « indésirables ou liste noire » les messages qu'il considère comme fallacieux et dangereux. À vrai dire, un bon antivirus – souvent payant – agit de même et répond à une démarche de ce genre (Antivir, Avast). De plus, l'antispam alourdit parfois la gestion de votre système, le ralentit passablement.
Votre webmestre a abandonné cette tactique.
8. Ne pas confondre le **spamming** et le **streaming** ! Le premier est abordé dans cette rubrique, alors que le second concerne le visionnement de vidéos et films directement via votre ordinateur.
9. Surveiller ses activités virtuelles et numériques demeure en fait la meilleure formule. Cela implique certes un peu de temps à consacrer à son courriel, **vérifier et ranger** sont les grands axes du travail épistolaire moderne. Prenez l'habitude d'utiliser des "filtres" de régulation !
Surtout, sauvegardez vos échanges de messages dans un autre disque périphérique : clé USB, disque dur externe, DVD ; NAS ... afin de les classer en bon ordre mais en sécurité.
10. Prêter attention au retour des messages filtrés par votre FAI. Souvent l'origine provient d'une mauvaise orthographe du mél (point oublié, @ mal placé, domaine erroné, majuscule fautive...). Le message ressemble à ceci : « *De : Mail Delivery System...* etc ». Donc, il vous revient en retour mais vous savez qu'il ne passe pas correctement. En conséquence, vous changez de destinataire, vous vérifiez attentivement le mél défectueux, vous avertissez le correspondant. De l'intérêt ici de posséder plusieurs méls pour comparaison immédiate !
11. Abordons maintenant la nouveauté de ces dernières années en matière de publicité non désirée. Ces initiales sont partout, de façon plus personnelles ; en effet, le **RGPD** (règlement général sur la protection des données) oblige les programmes et logiciels à demander l'autorisation des internautes à refuser ou non les "cookies" placées dans leurs fichiers, au risque de ne plus lire les données. C'est un choix de chacun !